

La séparation serait une menace pour l'Europe

par Pascal Delwit*

Le Nouvel Observateur. – Comment en est-on arrivé là ?

Pascal Delwit. – Il y a une vieille querelle linguistique dont on trouve déjà les premières expressions après l'indépendance de 1830. Ensuite, dans les années 1930, puis dans les années 1960, deux grandes lois ont permis de réduire ce contentieux par un compromis. Les communes autour de Bruxelles restaient rattachées à la Flandre, mais, en échange, on accordait aux francophones des compensations : la facilité linguistique – l'administration utilise les deux langues pour s'adresser au public –, la possibilité de passer en justice devant un tribunal francophone et le droit de voter pour les partis de la Région Bruxelles. Aujourd'hui, ce régime spécial est remis en question par les Flamands. C'est l'abcès qu'il faut vider.

Mais ce conflit n'est pas le seul facteur de la crise actuelle. Les élites francophones de Flandre ont longtemps été haitives, ce qui a créé un sentiment de frustration chez les Flamands. Aujourd'hui, comme la Flandre a pris l'avantage d'un point de vue économique, elle a cette volonté d'autonomie qu'on retrouve en Catalogne ou en Bavière.

N. O. – La scission est-elle inévitable ?

P. Delwit. – Non. Nous traversons l'une de ces périodes d'agitation en « soufflé » entre les communautés : cela monte, puis cela retombe. Il y a toutefois des particularités par rapport aux crises pré-

cedentes. Avant, c'était le Premier ministre et les présidents des partis qui parvenaient à un compromis. Dans les situations de crise, ils se mettaient autour d'une table et réglait le problème. Mais nous avons de nouveaux acteurs : les parlements et les gouvernements régionaux. Les majorités au pouvoir au niveau fédéral et au niveau local ne sont pas les mêmes. Les parlementaires se rencontrent moins et se parlent moins. Non seulement entre les différents partis, mais au sein même de leurs formations, qui se sont multipliées (il y en a sept au Parlement de Flandre). De plus, l'électorat est devenu très volatil. A trois points près, un parti peut se retrouver premier ou dernier. Cela pousse à la surenchère. Enfin, à l'intérieur des familles droite-gauche, il y a une séparation communautaire.

A vrai dire, on n'est jamais tout à fait certain de pouvoir surmonter nos crises. Si j'estime la scission peu probable, c'est d'abord parce que la Flandre ne peut renoncer au rayonnement de Bruxelles, qui est la capitale de l'Union européenne. L'impossibilité de trouver un compromis serait non seulement l'échec de la culture belge, mais un échec pour toute l'Europe.

Propos recueillis par S. A.



W. Beeldgenoots Repartiers-REA

(* Doyen de la faculté des sciences sociales et politiques de Bruxelles, auteur de « la Vie politique en Belgique de 1830 à nos jours », Ed. de l'Université de Bruxelles/UBlire.

La Wallonie, ex-fleur de l'industrie européenne, a le cœur à gauche et est plus laïque. Touchée par le chômage, elle plébiscite l'Etat-providence et oppose une certaine fantaisie au pragmatisme flamand. Evidemment, les sœurs « ennemies » ont tissé des liens. Nombre de Belges sont les enfants d'un couple mixte. Mais un mur invisible sépare les deux communautés. « A l'âge adulte, on réalise que l'on a grandi chacun de son côté, dit un banquier bruxellois. Souvent, nous ne sommes pas allés dans les mêmes écoles ou clubs de loisirs. La rencontre a lieu lors du premier travail. C'est un peu le choc des cultures. On s'aperçoit que l'on se connaît peu. » Pour cette ex-assistante parlementaire du Sénat, « on est bruxellois, flamand ou wallon avant d'être belge, surtout chez les jeunes. Moi, je me sens cent pour cent bruxelloise. Cela attriste mes parents. Eux ont la nostalgie d'un pays qui était plus uni : ils m'ont offert un drapeau belge. Cela ne représente rien pour moi. »

« Ici, on parle le flamand »

A Kraainem, des habitants ont accroché des drapeaux belges aux fenêtres. Ils redoutent d'être rattachés à la Flandre. Un retraité s'inquiète : « Il paraît que l'on peut passer devant un tribunal flamand pour un délit routier. Si on ne parle que le français, comment fait-on ? » C'est ce qui est arrivé à André Van



Patrick M. Repartiers-REA

de Putte : « J'ai refusé de payer une amende de 50 euros et je me suis retrouvé devant la cour de Hal. J'ai refusé de répondre au juge, qui m'a lancé, fou de rage : « Ici, on parle le flamand ! » » « Entre les gens, ça se passe bien, même si les communautés se mélangent peu, dit Sandy, employée d'une pizzeria de la ville, mais j'ai peur que ces histoires ne s'enveniment. Je songe à m'installer à Paris, si l'extrême-droite flamande prend le pouvoir. » Une inquiétude excessive ? « C'est normal de par-

ler la langue de la région où l'on vit, explique un résident flamand, ou alors il faudrait que tout le monde parle les deux langues. » Pour ce chauffeur de bus, « les francophones se posent en victimes. La plupart ne font pas d'effort pour parler notre langue. Même à Bruxelles on ne peut pas toujours être servi en néerlandais dans certains restaurants ».

Autour de la capitale, la guerre des mots va parfois loin. A Overijse, une commune de 25 000 habitants, dont 30% sont francophones, les habitants peuvent dénoncer sur le site de la mairie les commerçants qui affichent des pancartes en français. L'apothicaire de la Chaussée de Bruxelles a vu son échoppe taguée plus de vingt fois pour n'avoir pas remplacé l'enseigne « Pharmacie » par « Apo-teke ». La propriétaire ne veut pas céder. D'autres s'exécutent de peur d'être boudés par des clients ou d'écooper un contrôle fiscal. Un restaurateur installé depuis deux ans a reçu un avertissement de la mairie parce qu'il avait laissé un message en français sur son répondeur avant de partir en vacances. « J'ai aussi enlevé les cartes en vitrine où était écrit « escalope aux champignons » ou « rôti de dinde », raconte-t-il. Mais je refuse de traduire « châteauneuf-du-pape ». Ça, non ! »

La jolie petite ville, réputée pour son raisin, est régulièrement sillonnée par le Taal Aktie Komitee (TAK), le « comité des langues », une